CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de GAILLARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2021.14

C.C.A.S.

de

GAILLARD

Code Postal : 74240

...

N° 2021.14

Objet :

Compte administratif 2020

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril, la commission du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie de Gaillard, sous la présidence de Mme Isabelle VINCENT, Vice-Présidente.
Nombre de membres en exercice : 13
Date de convocation : 06/04/2021

PRESENTS : Mme VINCENT, Vice-Présidente,
Mmes GALY, BASTIAN, SIMULA
MM. FOURNIER, DEGUIN, COCHINAIRE

EXCUSES : M. BOSLAND, Président
Mmes KEFFIF, BOCCARD
MM. CORNEC, PERILLON

ABSENTE : Mme KAMANDA

M. le Président a donné procuration à Mme la Vice-Présidente
Mme KEFFIF a donné procuration à M. FOURNIER

Mme SIMULA a été élue secrétaire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame VINCENT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présente le compte administratif 2020 à l'assemblée.

Les réalisations ont été les suivantes :

GAILLARD

BUDGET ANNEXE CCAS
COMMUNE DE GAILLARD
RESULTATS 2020

Section de fonctionnement

		Crédits ouverts	Réalisations
Dépenses			
Dépenses réelles		171 575,00	117 158,06
Décision modificative 1		0,00	
Dépenses d'ordre			
	Total	171 575,00	117 158,06
Recettes			
Recettes réelles		127 429,06	129 240,21
Recettes d'ordre			
Excédent de fonctionnement reporté (002)		44 145,94	
	Total	171 575,00	129 240,21
Résultat de clôture 2020		56 228,09	
Résultat net exercice 2020		12 082,15	

Section d'investissement

		Crédits ouverts	Réalisations
Dépenses			
Dépenses d'équipement (hors RAR)		180,06	0,00
Décision modificative 1		0,00	0,00
Solde d'exercice déficitaire N-1 (001)		0,00	
	Total	180,06	0,00
Recettes			
Recettes d'équipement (hors RAR) 1068		0,00	0,00
Décision modificative 1		0,00	0,00
Excédent d'investissement reporté (001)		180,06	
	Total	180,06	0,00
Résultat de clôture 2020		180,06	
Résultat net exercice 2020		0,00	

Résultat global (net) exercice 2020	12 082,15	**Résultat de clôture exercice 2020**	56 228,09
	0,00		180,06
	12 082,15		56 408,15

Ainsi le compte administratif 2020 du C.C.A.S. dégage un excédent de fonctionnement de 56 228.09 €.
Le montant précité est affecté en totalité au budget primitif 2021 au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » en recettes pour contribuer aux dépenses de fonctionnement.
La section d'investissement, quant à elle, présente un résultat de clôture de 180,06 € qui sera reporté sur l'exercice 2021 au compte 001 « excédent d'investissement reporté » en recettes d'investissement.

Après cet exposé, la Vice-Présidente, élue Présidente de la séance, ouvre les débats et invite l'assemblée à se prononcer sur les résultats de ce compte administratif.

Le compte administratif est approuvé par 9 voix pour.

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-Préfecture le : 20/04/21
- de sa publication le : 20/04/21

Le Président,

Jean-Paul BOSLAND

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Paul BOSLAND